

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	15 ^{ème}
Nom de site	7510145 PARIS Morillons	Numéro	75115_089_01
Adresse du site	57, rue des Morillons	Hauteur	R + 6 (22,60 m)
Bailleur de l'immeuble	Social CDC Habitat	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout des fréquences 700MHz et 3500 MHz dans la 5G sur trois nouvelles antennes.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Partage de la fréquence 700MHz (4G/5G) Un autre opérateur présent sur le site OF (30° et 200°) Version précédente validée à la CCTM du 12/10/2019		

Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ? Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	12/10/2019
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	16/06/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois) demande mairie du 15e	16/08/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ajout des fréquences 700MHz et 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 100° et 230°.		
Distance des ouvrants	Porte d'accès terrasse à 5 m	Vis-à-vis (25m)	R + 7 (24,60 m)
Estimation	3G/4G/5G : 0° <4V/m ; 100° <5V/m ; 230° <3V/m 5G : 0° <4V/m ; 100° <4V/m ; 230° <2V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	25 m pour les antennes à faisceau fixe 25 m pour les antennes à faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes	Seuls des compléments aux antennes existantes seront installés.
Intégration antennaire	Les antennes sont installées dans de fausses cheminées cylindriques afin de respecter le visuel déjà existant.
Zone technique	Les modules techniques sont maintenus de taille réduite et de couleur gris, et restent invisible depuis la rue.

Date : **Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux

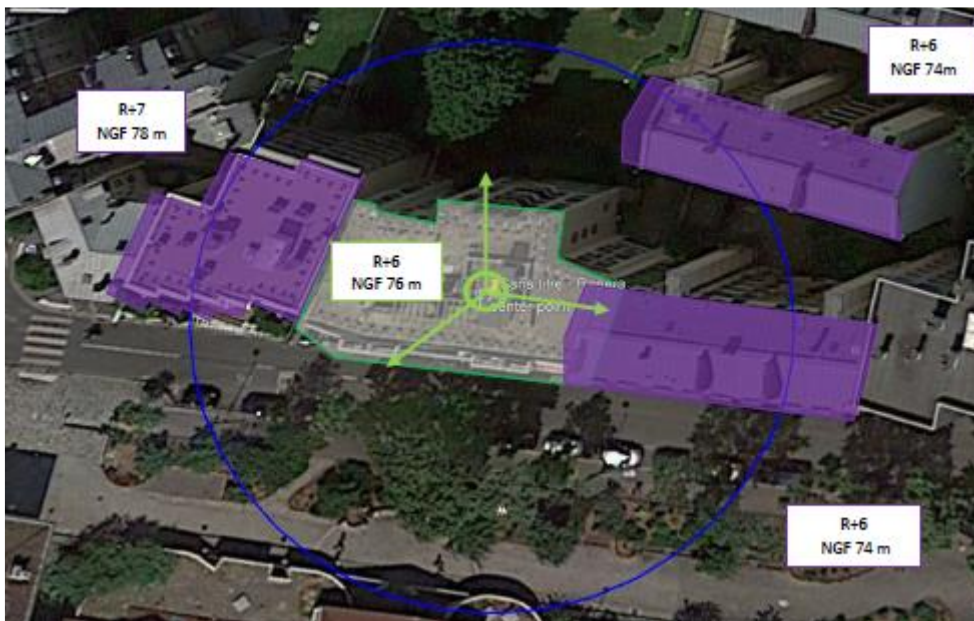
Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
ETS REG ENS ADAPTE ALEXANDRE DUMAS	29 B RUE DE CRONSTADT	R+3	NON	60 m	1,4 V/m soit 3,8%
COMMUNE DE PARIS - MAIRIE 15 ARR CRECHE COLLEC	44 RUE DES MORILLONS	R+1	NON	76 m	<1V/m soit 1,6%
ECOLE MATERNELLE MORILLONS	40 RUE DES MORILLONS	R+1	NON	34 m	<1V/m soit 0,8%

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
ETS REG ENS ADAPTE ALEXANDRE DUMAS	29 B RUE DE CRONSTADT	R+3	NON	60 m	1 V/m soit 1,64 %
COMMUNE DE PARIS - MAIRIE 15 ARR CRECHE COLLEC	44 RUE DES MORILLONS	R+1	NON	76 m	< 1 V/m soit 0,32 %
ECOLE MATERNELLE MORILLONS	40 RUE DES MORILLONS	R+1	NON	34 m	< 1 V/m soit 0,49 %

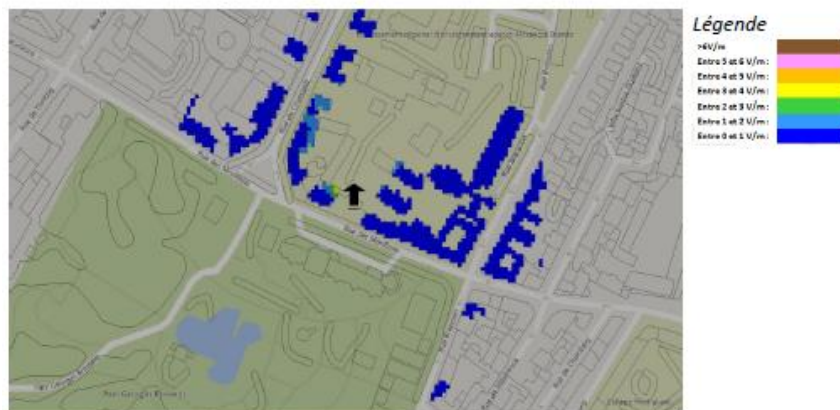
*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

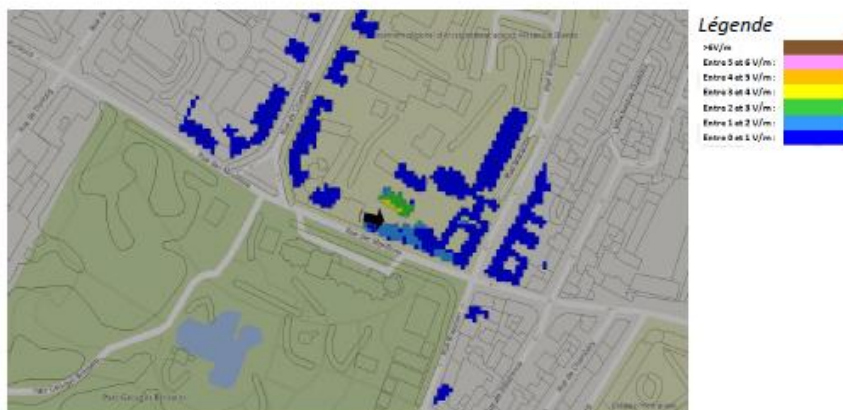


Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 100°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 230°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 10.5 m .

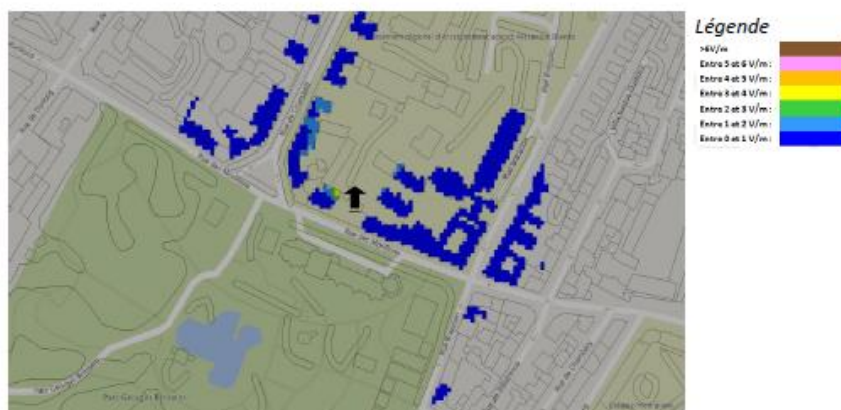


	Azimut 0°	Azimut 100°	Azimut 230°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	22.5 m

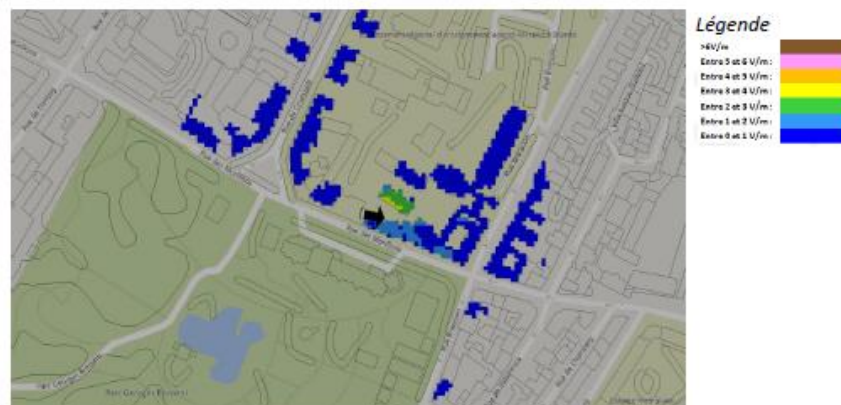
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 100°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 230°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 10.5 m.



	Azimut 0°	Azimut 100°	Azimut 230°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	10.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat avant :



Etat du projet :



Vue des Azimuts

Azimut 0°



Azimut 100°



Azimut 230°

